

TROISIÈME PARTIE.

CREVASSES.

Cette maladie, provenant de l'acrimonie d'une humeur qui cautérise la partie où elle à son cours, se trouve placée naturellement à la suite des eaux. Cette maladie est fort douloureuse, en ce que la douleur se trouvant précisément dans le centre du mouvement qui est la jointure, elle se renouvelle à chaque pas. Ces deux noms différents qu'on lui donne, ne marquent que deux degrés différents du progrès que le mal a fait. Ce mal est au paturon ce que la malandre est au pli du genoux, et la solandre a celui du jarret. D'abord, il ne paraît qu'une simple crevasse, d'où il suinte des eaux puantes, quelque fois même un peu troublées et blanchâtres ; comme si elles étaient purulentes. Lorsque cette crevasse n'a fendu que le cuir extérieur (soit qu'elle provienne de cause externe, comme d'avoir marché dans la boue, dans la glace etc., ou même qu'elle provienne de cause interne comme des eaux, (ou d'une disposition à en avoir), elle n'est pas encore dangereuse, et peut se guérir assez aisément même si elle provient de cause externe, et alors elle ne mérite le nom que de simple crevasse, mais si non-seulement le cuir se trouve fendu, mais encore que l'acreté de l'humeur jointe aux mouvements continuels de cette partie, ait corrodé et divisée les membranes qui recouvrent les jointures dont cette partie est remplie, et qu'en introduisant un Stylet ou une paille dans cette